

Association pour le Prêt de Matériel d'Actions Culturelles

Siège Social : 21 rue de l'abattoir – 17100 SAINTES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Mesdames, Messieurs les adhérents,

APMAC
21 rue de l'abattoir
17100 SAINTES

Aux adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association APMAC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note sur les faits caractéristiques de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID -19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

- Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.
- S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAINTES, le 20 avril 2021

Cabinet BASSANT, LANGLET & Associés,
Membre de la Compagnie Régionale de POITIERS



Stéphane GRANDET,
Signataire,

ASSOCIATION BILAN ACTIF

ASSOCIATION APMAC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ACTIF	Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020			01/01/2019 au 31/12/2019
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	18 240	16 695	1 546	4 070
Autres immobilisations incorporelles	15 411	15 280	130	1 597
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outil.	1 208 096	983 412	224 684	281 977
Autres immobilisations corporelles	281 356	57 112	224 244	73 370
Immobilisations corporelles en cours				7 909
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières (2)				
Particip. et créances rattach. à des part.	346		346	346
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	13 050		13 050	13 050
TOTAL (I)	1 536 498	1 072 498	464 000	382 319
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	27 619	9 731	17 888	18 715
Créances (3)				
Clients, usagers et comptes rattachés	121 587	61 484	60 103	137 498
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	325 422		325 422	199 492
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	248 355		248 355	90 456
Charges constatées d'avance (3)	5 193		5 193	3 320
TOTAL (III)	728 176	71 215	656 961	449 481
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 264 675	1 143 714	1 120 961	831 799

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

ASSOCIATION BILAN PASSIF

ASSOCIATION APMAC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

PASSIF	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	27 974	27 974
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	47 695	47 695
Autres réserves		
Report à nouveau	45 798	15 375
Excédent ou déficit de l'exercice	-8 720	30 423
<i>Situation nette</i>	112 747	121 467
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	302 114	291 903
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	414 860	413 370
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	14 736	14 736
TOTAL (III)	14 736	14 736
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	15 000	26 675
Provisions pour charges	56 027	55 224
TOTAL (IV)	71 027	81 899
DETTES (I)		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	389 741	184 394
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 938	19 445
Dettes des legs ou donations		
Dettes sociales et fiscales	131 155	116 727
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	86 346	
Redevables créditeurs	157	264
Autres dettes		288
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		677
TOTAL (V)	620 338	321 795
Ecarts de conversion passif	(VI)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 120 961	831 799
(1) Dont à plus d'un an	227 609	131 216
(1) Dont à moins d'un an	392 729	190 578
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

ASSOCIATION APMAC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Cotisations	13 616	18 453
Ventes de biens	1 855	5 917
Ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	157 646	414 160
Parrainages		
Production immobilisée		1 797
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	523 000	485 000
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	41 989	13 754
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	62 006	42 950
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	800 112	982 032
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises		6 814
Variation de stocks de marchandises	1 418	38
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	168 744	222 714
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	15 176	19 240
Salaires et traitements	349 778	428 110
Charges sociales	61 061	147 079
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	115 136	99 295
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	61 865	10 322
Dotations aux provisions	19 656	13 470
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	72	20
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	792 906	947 103
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	7 206	34 929
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	182	89
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	182	89

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

ASSOCIATION APMAC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 734	2 809
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	2 734	2 809
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-2 552	-2 721
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	262	4 253
Sur opérations en capital	771	479
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	1 032	4 733
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	14 346	3 555
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	60	1 205
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	14 406	4 760
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	-13 374	-27
Impôt sur les bénéfices		1 758
TOTAL DES PRODUITS	801 326	986 854
TOTAL DES CHARGES	810 046	956 430
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	-8 720	30 423
* Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier	11 955	15 460
Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	-13 374	-27

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION APMAC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 1 120 961,08 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -8 720,12 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Ces comptes annuels ont été établis le 25/02/2021.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

1) L'association bénéficie de la part de ville de SAINTES de la mise à disposition à titre gracieux de ses locaux sis 21 Rue de l'Abattoir 17100 SAINTES.

Cette mise à disposition a fait l'objet d'une "convention de mise à disposition de locaux" en date du 12/08/2019. Le montant de cette subvention indirecte est évaluée à 129 304 € pour l'année 2020.

2) A la date d'arrêté des comptes, le mode de calcul des exonérations de charges URSSAF au titre de la "seconde vague" Covid n'était pas connu; aussi, cette aide n'a pas pu être provisionnée au 31/12/2020.

3) Au 31/12/2020, une provision pour risque de 15 000 € a été comptabilisée pour un litige en cours. La provision correspond au montant réclamé par le demandeur. L'association considère que la demande est sans fondement.

4) Au 31/12/2020, une provision pour créances douteuses a été constituée pour un montant de 57104 € étant donné le risque élevé de non recouvrement de ces dernières.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) a des impacts significatifs sur son activité.

À la date d'établissement de ses comptes, l'entité a constaté une baisse du chiffre d'affaires à la suite des différentes mesures prises par le gouvernement afin d'endiguer la propagation du virus COVID-19 particulièrement celle de confinement de la population à compter du 17 mars 2020.

Néanmoins, à la date de l'arrêté des comptes, l'entité estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause compte tenu du plan de continuation de l'activité mis en place, en utilisant les mesures suivantes :

- Mise en place de mesures sociales selon les besoins et les services :
 - Prise de congés payés
 - Recours à l'activité partielle pour une partie du personnel
- Demande d'aides publiques au fonds de solidarité
- Exonération de cotisations sociales auprès de l'URSSAF

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION APMAC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Logiciels	2 à 5 ans
- Matériel	4 à 12 ans
- Matériel de transport	7 ans
- Mat. de bureau et informatique	3 à 10 ans

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent Les engagements retraite et prov. pour charges

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

ASSOCIATION APMAC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	33 651		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		1 193 532		29 822
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	546		174 964
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	62 328		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	66 744		
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours		7 909		
	Avances et acomptes				
TOTAL			1 331 059		204 786
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		346		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		13 050		2 050
TOTAL			13 396		2 050
TOTAL GENERAL			1 378 105		206 836

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			33 651	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			15 258	1 208 096	
		Inst. gal. agen. amé. divers			175 511	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			62 328	
		Mat. bureau, inform., mobilier		23 226	43 518	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours			7 909		
	Avances et acomptes					
TOTAL				46 393	1 489 452	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				346	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			2 050	13 050	
TOTAL				2 050	13 396	
TOTAL GENERAL				48 443	1 536 498	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

ASSOCIATION APMAC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	27 984	3 991		31 975
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		911 555	87 114	15 258	983 412
Autres immob. corporelles					
Inst. générales agencem. amén.		92	4 563		4 655
Matériel de transport		5 848	12 869		18 717
Mat. bureau et informatiq., mob.		50 308	6 658	23 226	33 740
Emballages récupérables divers					
TOTAL		967 803	111 204	38 483	1 040 523
TOTAL GENERAL		995 786	115 195	38 483	1 072 498

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS		REPRISES		Mouv. net des amorts fin de l'exercice	
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissements	TOTAL						
A. Immob. incorpor.	TOTAL						
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices					
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ÉTAT DES STOCKS

ASSOCIATION APMAC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	29 037,00	27 618,78	29 037,00	27 618,78
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	29 037,00	27 618,78	29 037,00	27 618,78

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

ASSOCIATION APMAC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	13 050		13 050
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	110 788	110 788	
	Autres créances clients	10 799	10 799	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	600	600	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 361	10 361	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	30 863	30 863	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques	282 848	282 848	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	749	749	
	Charges constatées d'avance	5 193	5 193	
TOTAUX		465 252	452 202	13 050
Renvois				
(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
(2)		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

ASSOCIATION APMAC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	5 193
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	5 193

PRODUITS À RECEVOIR

Les autres créances sont composées essentiellement des subventions non encaissées au 31/12

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	293 209
Disponibilités	91
TOTAL	293 300

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ASSOCIATION APMAC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	389 741	162 132	154 655	72 954
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	12 938	12 938		
Personnel & comptes rattachés	36 973	36 973		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	51 191	51 191		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	20 226	20 226		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	22 765	22 765		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	86 346	86 346		
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	157	157		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	620 338	392 729	154 655	72 954
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	262 162			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	56 834			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

ASSOCIATION APMAC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	213
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 180
Dettes fiscales et sociales	72 794
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	80 187

ENGAGEMENTS

ASSOCIATION APMAC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 56 027,00 Euros.
Cet engagement a été comptabilisé.